

Communiqué de presse

Au titre de sa politique de protection des monuments historiques, la province Sud a acheté ce matin, lors d'une vente aux enchères, la villa coloniale dite « *maison de l'Amirauté* », située dans le quartier de l'Artillerie.

Cette bâtie, édifiée en 1929, a été classée aux monuments historiques par arrêté du 10 septembre 2014. Témoin de l'histoire des familles calédoniennes qui l'ont habitée, elle a fait l'objet, depuis 2016, d'importants travaux de restauration et d'aménagement qui lui ont rendu tout son éclat.

La province Sud a fait l'acquisition de cette maison calédonienne d'exception pour l'ouvrir le plus largement possible au public et aux touristes, et en faire un haut lieu culturel, au même titre que le château Hagen.

Dans cette perspective, la villa de l'Amirauté accueillera de manière permanente la collection William Costes, dont la province a hérité en décembre 2017 (objets d'art kanak, d'Extrême-Orient ou de l'époque du bagne, peintures, etc...). D'autres expositions temporaires et des résidences d'artistes y seront organisées, en complément des animations programmées au château Hagen, qui accueille chaque année, plus de 35 000 visiteurs.

Le coût de cette acquisition (166 millions F) est en partie couvert par le legs Coste.